

Coronavirus : plus de 130 victimes attaquent l'Etat

Selon nos informations, le recours en justice contre l'Etat réunit désormais plus de 130 personnes malades ou ayants droit de morts du virus alors que deux députés font ce mercredi une proposition de loi pour un fonds d'indemnisation des victimes.



Alors que la France se déconfiner progressivement, les victimes du Covid-19 sont de plus en plus nombreuses à se joindre au recours contre l'Etat. [LP/Fred Dugit](#)
Par Emilie Torgemen

Le 10 juin 2020 à 11h48, modifié le 10 juin 2020 à 16h45

La France se déconfiner progressivement, la crise sanitaire desserre son étau, et Raizel, 35 ans, n'en finit pas de se débattre avec le [Covid-19](#). « Je suis un cas... un cas d'école », a-t-elle la force de plaisanter alors qu'elle reste essoufflée. Cette jeune femme a déclaré [le syndrome de Kawasaki](#), rare chez l'enfant, rarissime chez les adultes. Avec à la clé une myocardite aiguë, des complications lors de la pause de cathéter.

« Sans blague, je n'aurais jamais dû vivre tout ça, j'ai passé un mois à l'hôpital, j'ai été intubée, une vraie torture, placée sous coma. Puis on m'a opéré dès mon réveil... Je ne vous parle pas de l'angoisse alors

que les médecins m'ont disséquée à la recherche d'une explication et laissé entendre à mon mari qu'ils étaient à cours d'option », énumère l'habitante de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) avant de filer chez son généraliste qui vient de recevoir les résultats d'une prise de sang. Logiquement le cœur ne va pas bien mais il semble que la thyroïde flanche aussi. « J'ai les problèmes de grand-mère et je ne sais pas si ce sera le cas les trois prochains mois ou le restant de ma vie », soupire-t-elle.

«Les manquements du gouvernement»

Cette maman de cinq enfants a réchappé à la maladie mais elle ne digère pas « les manquements du gouvernement ». Son analyse : « Il n'a pas assuré du tout mais alors pas du tout. » Elle s'est jointe [au recours contre l'Etat piloté](#) par les deux avocats Maîtres Benjamin Fellous et Loris Palombo pour réclamer une reconnaissance des victimes.

Ce mercredi, deux députés, de la Loire et du Nord, Régis Juanico (Génération.s apparenté PS) et Christian Hutin (Mouvement des Citoyens apparenté PS) déposent une proposition de loi pour créer un fonds d'indemnisation des victimes. Des épouses et mères qui ont perdu leur mari soignant obligé de travailler sans protections, d'anciens malades qui se retrouvent avec des symptômes qui n'en finissent plus, [des enfants qui ont perdu leurs parents en Ehpad](#) sans qu'ils aient eu même accès au soin...

Du côté judiciaire, les victimes sont de plus en plus nombreuses : « Désormais, plus de 130 victimes se sont jointes à notre action, recense Me Benjamin Fellous. Devant l'ampleur du travail, nous avons créé une alliance ADV-Covid, de deux avocats nous sommes passés à cinq avec différentes spécialités. »

Dans la famille de Raizel, trois de ses enfants, sa sœur, enceinte et sa mère ont tous présenté des symptômes du coronavirus au début du confinement. La faute à... un confinement beaucoup trop tardif, selon la jeune femme. « Nous étions tous ensemble pour une fête de famille la semaine précédente, rembobine-t-elle. Les autorités n'avaient ni décidé de confiner ni laissé entendre qu'il fallait éviter de se voir. » Le 8 mars, le ministère de la Santé annonçait l'interdiction de [rassemblements... de plus de 1000 personnes](#).

«Des soignants envoyés sans arme au front»

[Le docteur Paul Alloun, personnalité de La Courneuve \(Seine-Saint-Denis\)](#) où il a été généraliste plus de 30 ans, a été, lui, emporté par le Covid-19, le 23 avril. Sa fille ne décolère pas : « Nous demandons réparations, ce n'est pas une question d'argent, insiste-t-elle, mais il faudrait que l'Etat reconnaisse ces erreurs. » Le discours est le même chez une partie des victimes passées de l'abattement à l'action. Avec ses deux frères et sa mère, Noémie (*NDLR : le prénom a été changée à sa demande*) a rejoint le recours contre l'état. « On nous dit qu'on était en guerre, eh bien [les soignants ont été envoyés au front sans arme](#) », assène-t-elle, directe. Son père qui ne voulait pas abandonner ses patients n'avait pas de masque. Les pharmacies n'en vendaient simplement pas.

« Une patiente, infirmière à l'hôpital, lui en a glissé quelques-uns dans sa boîte aux lettres, une dizaine et c'est tout ! » rapporte sa fille. Le généraliste en bonne santé, sans facteurs aggravants, aurait été victime d'une charge virale trop importante. C'est à dire qu'exposé à une quantité importante de virus, son système immunitaire n'aurait pas pu répondre.

« On était en stade 2 de la pandémie et on continuait d'envoyer tout le monde au travail, dans le métro, on a massacré une partie de la population », dénonce Noémie, endeuillée.